

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU RHONE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2645

Programmation Fête des Lumières 2016 - Subventions aux associations.

Direction des Evénements et Animations

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 16 DÉCEMBRE 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 20 DECEMBRE 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 5 DECEMBRE 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 19 DECEMBRE 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 27 DECEMBRE 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMIN, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME.

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. BERNARD (pouvoir à M. COULON), Mme FONDEUR (Pouvoir à Mme PALOMINO) M. HAVARD (pouvoir à M. GUILLAND), M. PHILIP (M. MALESKI), M. TETE (pouvoir à Mme BAUME)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD, M. ROYER

2016/2645 - PROGRAMMATION FETE DES LUMIERES 2016 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS. (DIRECTION DES EVÈNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 22 novembre 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Depuis 1999, la Fête des Lumières propose pendant plusieurs nuits autour du 8 décembre des rendez-vous artistiques et gratuits dans l'espace public.

Concepteurs lumière, équipes artistiques, institutions culturelles, associations socioculturelles, habitants, proposent ainsi pendant la durée de la Fête une programmation riche et variée avec des installations lumineuses, plastiques, interactives et des spectacles poétiques.

Par délibération n° 2015/1663 du 23 novembre 2015, le Conseil municipal a pris acte du report de la Fête des Lumières 2015 en décembre 2016, à la suite des attentats de Paris du 13 novembre 2015 et de l'adoption par le Parlement de la prorogation de l'état d'urgence à compter du 26 novembre 2015.

Ainsi, la Ville de Lyon avait pris la décision de transformer la Fête des Lumières en un hommage aux victimes des attentats du 13 novembre. La Ville souhaitait ainsi manifester son unité, son esprit de résistance, mais aussi sa vigilance. Dans un contexte où la menace terroriste restait à un niveau élevé, elle a ainsi fait preuve de responsabilité tout en demeurant fidèle à l'esprit d'un événement constitutif de l'histoire et de l'identité de la ville.

C'est dans ce même état d'esprit que la Ville a décidé de maintenir cette manifestation emblématique de la Métropole tout en l'adaptant, en limitant sa durée et son périmètre afin de pouvoir assurer la sécurité de chacune et de chacun. Densifiée, concentrée, la Fête des Lumières 2016 sera une édition forte de grands projets emblématiques.

Cette année la Fête des Lumières aura donc lieu du jeudi 8 au samedi 10 décembre 2016.

- Lors du Conseil municipal du 28 septembre 2015, une première partie de la programmation et l'attribution de subventions consécutives ont été approuvées. Suite à la décision du report, les associations ont perçu des acomptes correspondants aux sommes engagées sur 2015 sur présentation de factures.

Parmi cette programmation, certains projets sont maintenus pour l'édition 2016. Lors de ce Conseil municipal, nous vous proposons d'attribuer une subvention à ces associations, afin de permettre aux équipes de présenter leurs œuvres au public lors de la Fête des Lumières 2016.

A ce titre, les modèles de conventions mixtes annuelles 2016 sont joints au rapport pour approbation.

- Lors du Conseil municipal du 17 décembre 2015, a été adoptée une délibération présentant de nouveaux projets ainsi que les conventions pluriannuelles mixtes de fonctionnement associées. Les associations ont perçu des acomptes correspondants aux sommes engagées sur 2015 sur présentation de factures.

Parmi ces projets, certains sont maintenus pour l'édition 2016. Pour ces associations, le solde des subventions sera versé sur la base des conventions d'application jointes au rapport pour intégrer les surcouts liés au redéploiement des projets.

Le tableau ci-dessous vous présentera en détail les différents cas et attributions de versements.

Organisateur	Projet	Lieu(x)	Subvention votée en 2015 en €	Somme versée en 2015 en €	Subvention 2016 en €
1^{er} arrondissement					
Association Féés d'Hiver	Face est une sculpture vidéo mappée en matériaux recyclables. Véritable œuvre interactive, elle permet au spectateur de jouer avec son identité. Grâce au vidéo mapping toute personne du public pourra voir projeter son portrait et le temps d'un instant fusionner avec la sculpture monumentale.	Place Rambaud	6 000	3 631.29	3 369
Collectif La Cohorte	Du Collectif La Cohorte Entre le photomaton et le test psychologique, le Photocolor révèle la couleur de votre personnalité. La cabine vous interroge puis vous immortalise dans votre univers colorimétrique personnalisé que vous pourrez retrouver en récupérant la photo souvenir de ce moment lumineux.	Place de la Paix (initialement prévu sur la place Mazagran 7 ^e)	3 000	1 440.44	1 560
CHEZBULB	KIOSK NIGHT FEVER de Cyril Minois Une étrange végétation urbaine flirte avec la place du Griffon où se trouve un kiosque, atypique, sonore et lumineux. Dès que le visiteur passe le seuil, la lumière et le son prennent vie pour oublier la ville et offrent un voyage onirique. Agrémenté de quelques plantes lumineuses géantes, cet espace interroge nature et artifice...	Place du Griffon (initialement prévu dans le square Bernard Frangin / 4 ^e)	8 000,00	4 800,00	3 200
2^e arrondissement					
NUMBER 8	De Romain Lardanchet – MRZL – Jean-Charles Daclin Gustave est un stégosaure d'acier grandeur nature, couvert d'un habit de lumière mouvant composé de led set de projecteurs qui éclairent et s'éteignent selon une chorégraphie	Place Bellecour Sud-Ouest (initialement prévu sur la place Raspail 7 ^e)	4 500	1 412	4 769

	onirique et étincelante renvoyant à l'atmosphère d'une ère à la fois jurassique et industrielle.				
Grands Ateliers	Expérimentations étudiantes Depuis 2005, les Grands Ateliers lancent un appel à idées lumineuses auprès des étudiants en écoles d'art, d'architecture, de design et d'ingénieurs. Les gagnants déploieront leur créativité et imagination sur différents sites en centre-ville.	Multi-lieux : cour des Moirages (1^{er}), rue de Lorette (1^{er}), jardin de l'Eglise St Bonaventure (2^e) et place Antonin Gourju (2^e). (initialement prévu sur la place des Archives / 2^e)	37 000,00	22 200,00	12 000
C'est la fête !	La bétonnière Boule à facettes De Benedetto Bufalino et Benoît Deseille Ce sont de véritables fêtes populaires qui se créeront autour de l'objet scénographique et lumineux de Benedetto Bufalino et Benoît Deseille : un camion bétonnière transformé en gigantesque cylindre à facettes. Let's dance !	Quartier Grôlée (initialement prévu sur la place Abbé Pierre et la place de Paris / 9^e)	10 000,00	6 000,00	7 506
5^e arrondissement					
Collectif Foule Complexe	STEP UP ! de Julien Lafosse et Nicolas Galland Step up ! est une installation participative qui se dévoile entièrement grâce à la curiosité et la créativité des spectateurs. Plusieurs plots interactifs sont dispersés dans le jardin public de la rue du Bœuf. Dès qu'un spectateur monte et danse dessus, un véritable spectacle lumineux et sonore irradie la place au rythme de ses pas.	Jardin Public, 15 rue du Bœuf (initialement prévu sur la place Gailleton / 2^e)	5 000,00	3 328,39	4 542
Théoriz Crew Nouvelle subvention 2016	Crystallized Le studio créatif THÉORIZ présente CRYSTALLIZED, une sculpture de lumière en perpétuel mouvement. S'inspirant des formes du cristal de Bismuth, l'installation cristallise le trajet de la lumière dans un objet à la plastique mathématique. Au carrefour de l'Art et de la technologie, venez vivre l'expérience de cet objet mystérieux mêlant lumière, matière sonore et plastique.	Cour du Musée Gadagne (initialement prévu sur la place Gabriel Péri / 3^e)	0	0	6 500

RDV Collectif	Doørs (adaptation du projet Kontakt prévu en 2015) de RDV Collectif Doørs est une installation lumineuse qui s'intègre dans l'architecture du Temple du Change dans le Vieux Lyon. À travers ces grandes portes, on peut voir défiler une multitude de lignes colorées. Les portes de l'édifice ouvrent sur un paysage numérique en perpétuel mouvement venant contraster avec le caractère immuable de cette architecture classique	Temple du Change (initialement prévu dans la cour du Centre Historique de la Résistance et de la Déportation / 7^e)	7 000,00	6 437,17	4 200
----------------------	---	--	----------	----------	-------

Lors du Conseil municipal du 10 octobre 2016, a été présenté également les « Expérimentations étudiantes » des Grands Ateliers. Le budget global de leur manifestation ayant fait l'objet de modification, un avenant à la convention mixte est joint au rapport pour approbation.

Enfin, pour votre parfaite information, lors du Conseil municipal du 10 octobre 2016 a été présenté le projet suivant : le nouveau Prix « Lumières éphémère et architecture » entre la Caisse des Dépôts et la Ville de Lyon. Ce projet n'étant finalement pas maintenu pour l'édition 2016, la convention approuvée lors du Conseil municipal du 10 octobre dernier n'a pas été signée en raison du changement de circonstances intervenues dues à la réduction du périmètre de la fête des lumières.

Vu les délibérations n° 2015/1663 du 23 novembre 2015, n° 2016/2449 du 10 octobre 2016 et n° 2016/2537 du 14 novembre 2016 ;

Vu lesdites conventions et avenants ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e et 5^e arrondissements ;

Oui l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1. La programmation de la Fête des Lumières 2016 figurant dans le tableau ci-dessus et l'attribution des subventions consécutives, sont approuvées.

2. Les modèles types de conventions susvisées et/ou avenants sont approuvés.

3. M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

4. La dépense correspondante, soit 47 646 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2016 répartis comme suit :

- 35 646 euros programme GRANDSEVEN, opération 8DECFDL, ligne de crédit n° 61756, fonction 024, nature 6574 ;

- pour les établissements publics : 12 000 euros programme GRANDSEVEN, opération 8DECFDL, ligne de crédit n° 61732, nature n° 65738, fonction n° 024, chapitre 65.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Georges KEPENEKIAN